

Pour diffusion immédiate

Nouveau stationnement pour les usagers du complexe récréatif Gadbois

Montréal, le 4 novembre 2009 — Un an après la fermeture du stationnement du complexe récréatif Gadbois pour des raisons de sécurité, ses usagers ont maintenant accès à un nouveau stationnement temporaire de 221 places. Ce stationnement est situé sur la rue Notre-Dame Ouest, face à l'École James Lyng. Bien que temporaire, il est pavé d'asphalte, ligné et bien éclairé. De plus, un nouveau feu de circulation a été installé à son entrée pour en faciliter l'accès et assurer la sécurité des piétons.

Automobilistes et piétons invités à la prudence

Afin de ne pas ralentir la circulation dans cette zone de fort achalandage, on a choisi d'installer un feu de circulation sur appel (pour les piétons) et doté d'un système de détection par caméras (pour les voitures). Le changement de feu est donc actionné uniquement lorsqu'un piéton presse sur l'un des boutons poussoir ou lorsqu'une voiture est détectée par une caméra à l'entrée du stationnement.

Comme dans tout changement de signalisation, piétons et automobilistes sont invités à redoubler de prudence. On demande aux piétons d'attendre que le décompte numérique s'enclenche avant de traverser et de circuler sur les trottoirs pour se rendre au complexe. Quant aux automobilistes, ils doivent laisser tout le temps nécessaire aux piétons pour traverser avant de s'engager.

En route vers une solution permanente

Ce nouveau stationnement a été aménagé à la demande de l'arrondissement du Sud-Ouest par le ministère des Transports du Québec (MTQ), afin de pallier la fermeture du stationnement du complexe, en 2008. Rappelons que celui-ci avait dû être fermé subitement l'an dernier à la suite de chutes de morceaux de béton.

Selon l'entente intervenue entre la Ministère et l'arrondissement, ce nouveau stationnement a été aménagé sur une base temporaire. Il sera disponible jusqu'en juin 2011. Le MTQ en a assumé les coûts d'aménagement, tandis que l'arrondissement se chargera de son entretien et de son déneigement. Quant au nouveau feu de circulation, il a été installé par les services de la Ville, en collaboration avec l'arrondissement.

Par ailleurs, l'arrondissement poursuit ses pourparlers avec le Ministère en vue de trouver une solution acceptable et permanente au problème de stationnement du complexe. Il s'agit de l'un des enjeux soulevés par l'arrondissement lors des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tenues en juin dernier, dont le rapport sera rendu public incessamment. Pour en savoir plus, consultez le mémoire de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/sud-ouest.

- 30 -

Renseignements :

Patricia Bouchard, 514 868-3695
Arrondissement du Sud-Ouest, Ville de Montréal